

Luxembourg, le 19 octobre 2021

Communiqué de presse

Une semaine sur le droit européen de la consommation

"8^{ème} conférence sur des aspects du droit européen de la consommation" - le CEC Luxembourg invite à une semaine de conférence virtuelle

Une semaine entière consacrée au droit européen de la consommation. Du lundi 18 octobre 2021 au vendredi 22 octobre 2021, le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg organise une conférence internationale virtuelle sur des questions très actuelles touchant les consommateurs en Europe. Ainsi, des sujets comme le commerce électronique, les droits des voyageurs en temps de Corona, le dropshipping, les rencontres en ligne, l'internet des objets, la consommation durable, la médiation et les actions collectives seront traités.

Voici un aperçu du deuxième jour de la conférence :

Cette deuxième journée était consacrée au thème du « digital life ». La digitalisation prenant de plus en plus d'importance dans nos vies quotidiennes, il nous est apparu intéressant de traiter ce sujet sous différents angles et durant deux jours.

Pour cette première session « digital life », Madame Elise Poillot, Professeur à l'Université de Luxembourg et Directrice de la Clinique du Droit, a mis en évidence toute la complexité juridique sous-jacente de la protection des consommateurs dans un environnement numérique. Malgré l'existence de plusieurs textes législatifs censés garantir la protection des données personnelles des utilisateurs d'internet, les textes légaux semblent difficiles à concilier et finalement ne semblent pas réussir à garantir aux consommateurs une réelle sécurité quant à la protection de leurs données. Madame Poillot ouvre le débat d'une amélioration de cette protection via la voie législative et/ou institutionnelle au niveau européen face aux géants du numérique.

Monsieur Pascal Steichen, CEO, Securitiymadein.lu a prolongé cette réflexion autour de la sécurité des données en abordant le thème des objets connectés « Internet of Things ». Qui ne possède pas un objet connecté dans son environnement quotidien que cela soit une montre, une voiture, un

jouet, une caméra de surveillance ? Mais qu'en est-il du risque que l'utilisation des facultés connectées de ces objets ne soit détournée par des personnes malveillantes qui non seulement prennent possession de vos données mais pourraient aller jusqu'à étudier vos émotions, épier vos mouvements ou encore s'approcher de vos enfants. Monsieur Steichen a donné des clés essentielles pour limiter les risques, même si la meilleure des sécurités, reste encore de se passer de ces objets connectés lorsqu'ils ne sont pas essentiels.

Pour finir, Monsieur Daniel Heller, Content Marketing Manager at Trusted Shops, responsable for the DACH-Region (Germany) a présenté un nouveau mode de vente très apprécié en particulier par les jeunes consommateurs et qui connaît un véritable essor : le dropshipping. Il s'agit d'un système mettant en relation 3 parties : un acheteur passe commande sur le site internet d'un vendeur lequel transmet celle-ci au fournisseur qui assure la livraison et gère les stocks. Après avoir défini en quoi consiste le dropshipping, Monsieur Heller s'est attaché à en détailler les avantages qui expliquent les raisons pour lesquels nombre de jeunes entrepreneurs se lancent dans ce type de vente qui ne nécessite que très peu de capital et aucun local pour stocker la marchandise, avant de mettre en évidence les limites du dropshipping. L'audience présente s'est en particulier intéressée à la question du niveau de connaissances en droit de la consommation de ces nouveaux « professionnels » de la vente ainsi qu'aux moyens dont disposent alors les consommateurs acheteurs pour s'assurer, une fois encore, du respect de leurs droits.

Les personnes intéressées qui souhaitent assister à la suite de la conférence du CEC Luxembourg peuvent obtenir une invitation via event@cecluxembourg.lu.

Le programme complet de la conférence peut être consulté sur www.cecluxembourg.lu.

Le CEC Luxembourg fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centre Network – ECC-Net). Nos services sont gratuits.

Le CEC Luxembourg est un Groupement d'Intérêt Economique créé par l'Etat luxembourgeois et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC). Le CEC est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'Etat luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC.

Vous pouvez joindre le CEC Luxembourg pour des questions concernant la protection des consommateurs en Europe ou dans les cas de litiges transfrontaliers à l'adresse suivante :

271, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg
Tél : (+352) 26 84 64-1
Fax : (+352) 26 84 57 61
E-mail : info@cecluxembourg.lu

Contacts presse :

**Aide et conseil pour
les consommateurs
en Europe**



Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Karin Basenach – Directrice
basenach@cecluxembourg.lu
Tel. +352 26 84 64 601
GSM. +352 621 359 683

Gaëtane Frey – Directrice adjointe
frey@cecluxembourg.lu
Tel. +352 26 84 64 604
GSM. +352 621 613 184



Co-funded by
the European Union